

**ACTIVITES SPORTIVES ET CULTURELLES LIEES AU  
PROJET D'ÉTABLISSEMENT  
2016-2017  
3ÈME DEGRÉ**



rue Claessens 10  
1020 Bruxelles  
Tél : 02.421.42. 40

## ACTIVITES SPORTIVES OU CULTURELLES FACULTATIVES

### • ORGANISATION GENERALE

Les élèves du 3<sup>ème</sup> degré peuvent s'inscrire à une activité sportive ou culturelle qu'ils suivront durant toute l'année scolaire.

La participation aux activités est coordonnée par Monsieur Vandembemt avec l'aide des professeurs d'éducation physique.

Les élèves doivent en outre s'engager, dans un esprit de totale solidarité avec le groupe et de perfectionnement individuel, à pratiquer ces activités avec assiduité, sérieux et dynamisme.

Les choix seront pris en compte dans l'ordre de remise des papiers d'inscription.

Les choix doivent coïncider avec l'horaire scolaire remis préalablement aux élèves (un élève ne peut donc pas s'inscrire à une activité débutant à 15h si son horaire de cours prévoit un cours jusqu' 15h50 ce jour-là !)

Les activités proposées n'auront lieu que si un nombre suffisant d'élèves y sont inscrits.

### • ACTIVITES SPORTIVES et CULTURELLES

BADMINTON	Gymnase 1 (AMY)	Lundi 16h00 - 17h15	Mixte	80€
BASKET (mardi)	Gymnase 1 (AMY)	Mardi 16h00 - 17h15	Mixte	80€
BASKET (jeudi)	Gymnase 1 (AMY)	Jeudi 16h00 - 17h15	Mixte	80€
CAPOEIRA	Gymnase 2 (AMY)	Vendredi 16h00 - 17h15	Mixte	80€
CARDIO - JOGGING	Extérieur	Vendredi 16h00 - 17h15	Mixte	gratuit
DANSE	Polyvalente (AMY)	Mardi 16h00 - 17h00	Mixte	80€
FOOT Féminin	Complexe sportif NOH	Jeudi 15h45 - 16h45	FILLES uniquement (ce déplacement devra être fait par l'étudiant sans accompagnement)	60€
GYMNASTIQUE - PARCOURS	Gymnase 1 (AMY)	Jeudi 12h30 - 13h30	Mixte	80€
MINI-FOOT	Gymnase 1 (AMY)	Vendredi 16h00 - 17h15	Mixte	80€
PISCINE	Piscine de Laeken	Vendredi 14h40 - 16h00	Mixte (Sauf élèves option sport)	60€
SELF DEFENSE	Gymnase 2 (AMY)	Mercredi 13h30 - 15h00	FILLES uniquement	90€
TENNIS DE TABLE	Polyvalente (AMY)	Mardi 16h00 - 17h15	Mixte	80€
VOLLEY	Gymnase 1 (AMY)	Mercredi 13h30 - 16h00	Mixte	80€

ANGLAIS (code : ANGL)	Local 0.16/0.17	Jeudi 12h30-13h30	15 max	75€
CONVERSATION NEERLANDAISE (code : NDL)	Local 0.16/0.17	Mardi 12h30-13h30	15 élèves max	75€
ESPAGNOL (code : ESP)	Local 0.16/0.17	Jeudi 16h-17h	15 max	75€
INFORMATIQUE (code : INFO)	Local 1.35	Mardi 12h30-13h30	15 max (seulement pour 3 <sup>ème</sup> , 4 <sup>ème</sup> et 5 <sup>ème</sup> )	80€
Jeux de société (code : JSO)	Local 0.16/0.17	Mardi 16h00-17h00	15 max	80€
ROBOTIQUE (code : ROBO)	Réfectoire	Mercredi 13h45-15h	10 max	50€
STUDIO BANDE DESSINÉE (code : BD)	AMY (local à déterminer)	Vendredi 12h30-13h30	12 max	80€
THÉÂTRE-IMPRO (Code : IMPRO)	Inscription à l'Académie des Arts	Vendredi 17h10-18h50	14 max	80€

- **Description**

**Théâtre –Improvisation (le mercredi de 13h30 à 15h)**

Un cours de théâtre et d'improvisation pour développer l'art de la parole, prendre de l'assurance, découvrir la scène,... un spectacle sera proposé en fin d'année !

**Atelier de langue :**

Découverte ou pratique d'une langue étrangère (anglais ou espagnol ) par le jeu, la conversation, la musique,....

**Studio Bande dessinée**

Comment réalise-t-on une bande dessinée ? Comment imagine-t-on les personnages et leur histoire ? Comment, par leur attitudes et leurs expressions, donne-t-on vie aux personnages ? Tout cela , l'élève le découvrira à l'atelier bande dessinée et pourra même réaliser un récit BD bien à lui.

**Conversation néerlandais :**

Pratique du néerlandais oral : table de conversation sur des thèmes variés

**Atelier « Robots-Sciences » (le mercredi durant l'heure du midi)**

La Scientothèque propose des ateliers où les jeunes pourront expérimenter le monde de l'automatisation et de la robotique, laquelle fait partie de plus en plus de notre quotidien.

Ils construiront des **robots**, apprendront à les déplacer, les diriger et à effectuer des tâches de plus en plus complexes.

Par le biais de la robotique nous explorerons des concepts scientifiques tels que: la **mécanique, l'électricité, l'optique, le son,...**

Ces ateliers se composent également d'une partie technologique, où nous développerons des compétences telle que la **construction, la logique et l'informatique.**

- **ASSURANCE**

Les élèves sont couverts par l'assurance de l'école pendant les trajets et pendant le déroulement des activités.

- **VOLS**

L'école n'est pas responsable des vols dans les vestiaires et locaux attenants aux installations sportives. Il est recommandé aux élèves de ne pas y emmener d'argent ou d'objets de valeur et de garder près d'eux, dans la mesure du possible, papiers d'identité et carte de banque éventuelle.

- **TRANSPORTS**

Lorsque l'activité se déroule en dehors de l'école, les déplacements vers les centres de sport sont organisés par l'école en car ou à pieds selon le lieu. Les élèves seront licenciés, sauf avis contraire, sur place après la 2<sup>ème</sup> séance.

- **ABSENCES**

L'activité étant obligatoire, l'assiduité des élèves sera contrôlée systématiquement.

En outre, les parents

- contrôleront régulièrement la présence effective de leur enfant à l'activité grâce au journal de classe ;
- justifieront par écrit toute absence éventuelle dont le motif sera apprécié par le professeur d'éducation physique : **une absence non valablement motivée entraînera un rapport de discipline pour absence injustifiée**. Toute absence doit faire l'objet d'un motif (sur les motifs 11 à 16 à la fin de journal de classe). Ces motifs ne doivent pas être découpés.

Aucune récupération de séance manquée n'est autorisée.

Les certificats médicaux et motifs doivent être présentés au secrétariat le jour qui suit l'absence.

En cas de certificat médical de 15 jours à 2 mois, une activité de remplacement (travail écrit) sera imposée.

- **EQUIPEMENT**

Dans tous les cas, les élèves doivent être en tenue de sport réglementaire, selon les indications données.

- **COMPETITIONS SPORTIVES**

Sur base d'une sélection effectuée par les professeurs d'éducation physique et les moniteurs de sport, les élèves retenus participeront à diverses épreuves sportives comme le cross de la Ville de Bruxelles, les compétitions sportives de la Ville de Bruxelles, le triathlon de la COCOF ou encore le Rhéto Trophy.

- **COTISATIONS**

Le cout de l'activité est à verser sur le compte de l'**ASBL F.A.M.Y**:

**BE 20 00170716 6856 ou 001-7071668-56**

**Communication** : 2016-2017 + activité choisie + nom de l'enfant + classe.

Les cotisations étant calculées sur les conditions forfaitaires, il ne sera procédé à aucun remboursement.

Si des parents rencontrent des difficultés de paiement, ils peuvent adresser une demande écrite à Monsieur Vandembemt afin d'envisager les possibilités d'étalement des frais.

**FORMULAIRE D'INSCRIPTION : ACTIVITES culturelles liées au projet d'établissement**

A remettre dans le casier (entrée) de M. VANDENBEMPT entre le lundi 12 et le vendredi 16 septembre 2016.

Mon fils /ma fille Nom .....  
Prénom .....  
Classe .....

**- Activité choisie :**

CHOIX A :      Activité           .....  
                  Jour :           .....  
                  Code             .....

CHOIX B :      Activité           .....  
                  Jour :           .....  
                  Code             .....

Signature des parents,